On cherchait aussi la date et le lieu de son mariage, ainsi que le nom de sa femme.

Dans la lettre de M. Viger que je viens de citer plus

haut, il est même question d'un second mariage.

Voilà les points obscurs qu'il s'agissait d'éclaireir. J'ose espérer montrer à mes lecteurs que mes persévérentes recherches ont fait connaître le résultat désiré depuis si longtemps (1828).

10 Quand Joseph Barbeau est-il né? En parcourant les registres de la paroisse de Charlesbourg, près Québec,

je trouve l'acte de baptême suivant :

"Le sept octobre mil sept cent quarante un a été baptisé, par nous prêtre curé de Charlesbourg, Joseph, né du jour d'hier, fils de Joseph Barbot et de Marie Josephe Loisel sa femme. Le parrain a été Jacques Barbot, grand père paternel, et la marraine Marie Anne Michel, (1) femme de Louis Loisel grande mère maternelle, laquelle a signé. Le parrain a déclaré ne savoir signer de ce requis suivant l'ordonnance.

## (Signé)

## MARIE ANNE MICHELLE

LE BOULLANGER Ptre.

20 Aux trois questions suivantes: Quand, où et avec qui s'est-il marie? les registres de Charlesbourg, paroisse natale de Joseph Barbeau, sont muets, et il m'a fallu chercher ailleurs. Sur le bon avis du Dictionnaire généalogique, j'ai dirigé mes pas du côté de Terrebonne, où je trouve que Barbeau alla s'établir, après la cession du Canada, et en consultant les registres de la paroisse de St-Louis de Terrebonne, à la date du vingt un août mil sept cent soixante neuf, je lisais l'acte suivant:

L'an mil sept cent soixante et neuf le vingt et un août après la publication de trois bans aux prônes des grandes messes paroissiales entre Joseph Barbeau, fils (2) de Joseph Barbeau et de Josephe Loisel ses père et mère de la paroisse de Charlesbourg d'une part; et Marie Latour fille de Jean Louis Latour et de Marie Catherine Olivier, ses père et mère de la paroisse de Terrebonne, d'autre part, et ne s'étant trouvé aucun empêchement légitime à leur utur mariage, nous soussigné prêtre curé de Terrebonne leur avons donné la bénédiction nuptiale, selon les formes prescrites par la Ste. Eglise, notre mère, en présence des sres Joseph Barbeau, Fran-

<sup>(1)</sup> Taillon dit Michel.

<sup>(2)</sup> Expression qui montre qu'il n'était pas veuf, car le suré aurait écrit veuf de N